

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 1/9

CORRIGÉ

Parties	Intitulés	Nombre de points
1	<p style="text-align: center;">Série de questions</p> <p>1 - Préparer son entretien d'embauche</p> <p>2 - Le contrat de travail</p> <p>3 - Le développement durable</p>	/12
2	<p>Trois sujets au choix :</p> <p>Sujet A : En quoi le non-respect du règlement intérieur par le salarié présente-t-il des risques dans votre secteur professionnel ?</p> <p>Sujet B : Délocaliser ou relocaliser : quels choix pour l'entreprise ?</p> <p>Sujet C : Comment devenir une cheffe ou un chef d'entreprise ?</p>	/8
TOTAL		20

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 2/9

PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire

1 - Préparer son entretien d'embauche

C 2.1.2 Analyser des profils de poste pour dégager les compétences et les qualités attendues
C 2.1.3 Maîtriser les démarches de recherche d'emploi
C 2.1.6 Rédiger et adapter la lettre de motivation et le curriculum vitae en fonction de l'emploi postulé
C 2.2.1 Maîtriser la technique de l'entretien d'embauche

C 2.1.2

1.1 - Lister les compétences professionnelles attendues liées à votre secteur professionnel.
Accepter toute réponse en lien au secteur professionnel.

C 2.1.3

1.2 - Citer deux organismes pouvant aider votre camarade dans sa recherche d'emploi.
Pôle Emploi, agences d'intérim, syndicats professionnels.

C 2.1.6

1.3 - Indiquer à votre camarade au moins deux recommandations afin de l'aider à rendre professionnel son CV.
Actualiser son CV, l'adapter à l'emploi recherché, soigner l'orthographe...
Accepter toute réponse cohérente.

1.4 - Indiquer à votre camarade au moins deux recommandations afin de l'aider à rendre professionnelle sa lettre de motivation.
Rédiger la lettre de motivation en rapport avec l'annonce, faire des recherches sur l'entreprise, mettre en avant ses compétences professionnelles, soigner l'orthographe...
Accepter toute réponse cohérente.

C 2.2.1

1.5 - Identifier cinq conseils pour préparer et réussir son entretien d'embauche.

- Repérer l'entreprise localement (moyens de locomotion pour s'y rendre).
- Identifier la personne devant vous accueillir (nom et fonction).
- Ne pas se coucher tard la veille pour ne pas être fatigué.
- Tenue vestimentaire professionnelle (vêtements propres et repassés et chaussures entretenues).
- Hygiène corporelle, cheveux attachés, maquillage léger, mains et ongles.
- S'entraîner à parler de soi en se chronométrant.
- Mettre en avant son expérience (stages).
- Bien connaître ses points forts et faibles.
- Préparer ses objectifs et sa poursuite de carrière (ambition).

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 3/9

2 - Le contrat de travail

C 1.4.4 Définir la notion de contrat et caractériser différents contrats.
C 2.2.2 Définir et caractériser les principaux contrats de travail.
C 2.2.3 Analyser le contenu d'un contrat de travail les droits et obligations.

C 1.4.4

- 2.1 - Citer la qualité de chacune des deux parties dans un contrat de travail.
Dans un contrat de travail, les deux parties sont l'employeur et le salarié.
- 2.2 - Indiquer l'utilité d'établir le contrat de travail en deux exemplaires.
Comme dans tout contrat, chacune des parties doit posséder un exemplaire du contrat.

C 2.2.2

- 2.3 - Citer deux types de contrat de travail autre que le CDD.
CDI : contrat à durée déterminée - CTT : contrat de travail temporaire
Accepter contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
- 2.4 - Exposer deux situations pour lesquelles il est possible de recourir à un CDD.
- Remplacer un employé provisoirement absent ou passé à temps partiel, si le poste occupé par l'employé absent va être supprimé ou dans l'attente de son remplaçant.
 - Augmentation de l'activité de façon temporaire.
 - Emploi saisonnier.
 - Remplacer une personne qui exerce une activité libérale, un chef d'entreprise ou d'exploitation agricole.

C 2.2.3

- 2.5 - Indiquer une obligation pour chacune des deux parties dans un contrat de travail.
- Pour l'employé → de verser le salaire prévu.
 - Pour l'employeur → de fournir le travail prévu (qualité et quantité).
- Accepter toute réponse cohérente.
- 2.6 - Citer une mention qui doit figurer obligatoirement dans un CDD.
La date de fin de contrat ou la durée du contrat.
Accepter toute autre réponse cohérente.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4/9

3 - Le développement durable

C 5.1.3 Identifier les enjeux du développement durable.

C 5.1.4 Repérer les actions pour inscrire l'organisation dans une politique globale de développement durable.

C 5.1.3

3.1 - Expliquer en quoi « mieux consommer » est un facteur du développement durable. L'homme doit consommer les ressources naturelles de façon intelligente (éviter les gâchis et la surconsommation pour conserver l'équilibre biologique).

3.2 - Trouver un enjeu lié au développement durable dans votre secteur d'activité.

Enjeux sociaux :

- réduction des inégalités ;
- accès à l'emploi ;
- travail décent ;
- ...

Enjeux environnementaux :

- changement climatique ;
- préservation des ressources ;
- réduction et valorisation des déchets ;
- économies d'énergies ;
- développement des énergies renouvelables ;
- ...

Enjeux économiques et sociétaux :

- articulation des temps de vie ;
- démographie ;
- mobilité urbaine ;
- ...

Accepter toute réponse en lien au secteur professionnel.

C 5.1.4

3.3 - Repérer deux actions mises en œuvre par AVENANCE pour « mieux consommer ». Consommer moins de bœuf, éviter de consommer des espèces de poissons en voie de disparition, consommer bio, consommer des produits locaux.

3.4 - Choisir une action et trouver une application concrète à mettre en place par AVENANCE.

- Approvisionnement local (légumes, viandes).
- Consommer des produits de saison.
- Consommer bio.

Accepter toute réponse cohérente.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 5/9

PARTIE 2 : Sujet au choix de la candidate ou du candidat

La proposition de corrigé ci-dessous est à maxima de ce que l'on peut attendre d'une candidate ou d'un candidat. Toutes les compétences ne sont pas obligatoirement évaluées et il est possible de valoriser d'autres compétences.

SUJET A - En quoi le non-respect des consignes de sécurité dans l'entreprise présente-t-il des risques dans votre secteur professionnel ?

- C.1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
- C.1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
- C.1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
- C 2.4.3 Définir les objectifs du règlement intérieur.
- C 2.4.4 Identifier les droits et les obligations du salarié.
- C.1.4.5 Situer la notion de responsabilité dans un contexte citoyen et un contexte professionnel.
- C 2.4.6 Mesurer le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise.
- C.1.4.6 Mettre en évidence le rôle des principaux partenaires institutionnels en lien avec les organisations.
- C 2.4.1 Communiquer efficacement au sein de l'organisation.
- C 3.2.12 Repérer les instances représentatives du personnel et dégager leurs principales attributions.

Éléments du corrigé

C.1.1.1 C 1.1.5 C 1.2.1

En introduction, la candidate ou le candidat présente son secteur professionnel, sa spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles il peut être employé.

Secteur d'activité, métier recherché et type d'entreprises visées spécifiques à son diplôme.

Développement : dans un premier temps vous pourrez exposer les risques liés à votre activité ainsi que les moyens de les limiter puis dans un second temps vous aborderez la responsabilité des acteurs et partenaires de l'entreprise (attention possibilité d'avoir un autre plan pertinent).

Le développement est structuré en deux parties et pourra faire référence à certains des points suivants au choix du candidat.

C 1.1.5

Les dangers liés à votre activité : toute réponse cohérente acceptée.

C 2.4.3

Le règlement intérieur

- Il est annexé au contrat de travail pour l'information du salarié.
- Il est obligatoire dans les entreprises de plus de 20 salariés ; il est rédigé par le chef d'entreprise, relu par les représentants des salariés et déposé au tribunal de commerce.
- Il regroupe toutes les règles de l'entreprise : horaires et temps de travail, de pause, procédures liées aux congés, règles de sécurité, d'hygiène et procédures à respecter en cas d'accident.
- Il spécifie les sanctions encourues en cas de non-respect des différents règlements.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 6/9

C 2.4.4

Énoncer les consignes de sécurité à respecter, spécifiques au métier : cheveux attachés pour éviter l'accident avec une machine, aide à la personne (tapis antidérapant), zone de sécurité délimitée au sol en industrie...

Utilisation correcte du matériel professionnel : préciser le matériel et ses conditions d'utilisation (mise hors tension de machines électriques...).

Respect des procédures : blocage de porte d'atelier avant intervention d'un technicien...

Respect des normes du métier : hauteur, largeur de certains appareils limiter les accidents du travail.

Port des EPI obligatoires : casques, chaussures, gants, masque, filet cheveux, combinaison ...

C 1.4.5

Les sanctions encourues par l'employeur / la responsabilité de l'employeur (envers les salariés, les personnes extérieures...): responsabilité civile délictuelle et pénale : responsabilité personnelle de l'employeur envers les salariés et les personnes extérieures à l'entreprise.

Exemples envers un salarié : l'employeur risque la fermeture de son établissement, une amende pour non-respect des consignes et mise en danger de ses salariés, une augmentation du taux d'accident du travail, un litige aux prud'hommes...

Exemples envers les tiers : responsabilité civile contractuelle, litige devant un tribunal civil...

C 2.4.6

Les salariés en cas de non-respect des consignes de sécurité : exemple de sanction pouvant être appliquée dans le secteur professionnel pour un salarié qui enfreint les consignes de sécurité (avertissement, mise à pied, licenciement...)

C 1.4.6

Le rôle de l'inspection du travail : vérifier l'application du droit du travail lié à la sécurité.

Conseiller et informer les chefs d'entreprises et les salariés sur les contraintes légales liées à la sécurité.

C 2.4.1 C 3.2.12

En conclusion, vous proposerez des solutions internes à l'entreprise pour sensibiliser les employeurs et les salariés au respect des consignes afin de limiter les accidents liés à votre travail.

Communication formelle et informelle :

Affichage des consignes de sécurité dans l'entreprise : sur les lieux de risques, en salle de pause, vestiaires...

Organisations de réunions... Accepter toute proposition pertinente.

Rôle des instances représentatives du personnel : prévenir des risques, du respect des normes, alerter tous les acteurs de l'entreprise...

Accepter toute réponse cohérente.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 7/9

SUJET B - Délocaliser ou relocaliser : quels choix pour l'entreprise ?

C.1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
C.1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
C.1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
C 5.1.1 Analyser le contexte économique et dégager son incidence sur l'organisation.
C 5.1.2 Apprécier les opportunités et les contraintes inhérentes à la mondialisation et en mesurer les incidences.
C 5.2.1 Analyser les conséquences des mutations structurelles de l'organisation.

Éléments du corrigé

C.1.1.1 C 1.1.5 C 1.2.1

En introduction, la candidate ou le candidat présente son secteur professionnel, sa spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles il peut être employé.

Secteur d'activité, métier recherché et type d'entreprises visées spécifiques à son diplôme.

C 5.1.1

Introduction : définition terme « délocalisation »

La **délocalisation** consiste à l'abandon d'une activité de production nationale, le transfert de cette activité vers une unité de production à l'étranger et l'importation de la partie de la production réalisée à l'étranger destinée au marché national ou local.

C 5.1.2

Développement

- Raisons qui motivent les entreprises à délocaliser :

- Augmentation de la marge sur le prix de vente
- Meilleure compétitivité par rapport à la concurrence sur les marchés national et international
- Fiscalité plus avantageuse
- Droit du travail plus souple
- Baisse des coûts de production (salaires jusqu'à 3 fois moins élevés)
- Change plus avantageux
- Réglementation sur les activités polluantes moins draconiennes
- Saturation du marché national
- Augmentation du chiffre d'affaires
- Conquête de nouveaux marchés
- Renforcer la proximité avec les clients (exemple : Airbus Helicopters)

- Difficultés d'implantation à l'étranger :

- Culture différente
- Main d'œuvre peu qualifiée, à former
- Contrôles de qualité
- Difficulté à déléguer
- Gestion du transport de la marchandise
- Méthodes de travail différentes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 8/9

Conclusion

Les conséquences pour les salariés d'une entreprise qui délocalise sa production

- Pertes d'emplois
- Appauvrissement : baisse du niveau de vie, du pouvoir d'achat
- Instabilité financière dans les foyers
- Difficulté à retrouver du travail
- Obligation de reconversion, de formation

SUJET C - Comment devenir une cheffe ou un chef d'entreprise ?

- C.1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
- C.1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
- C.1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
- C.4.3.1 Caractériser l'esprit d'entreprendre.
- C.4.3.5 Analyser des informations nécessaires à la faisabilité du projet.
- C.4.3.6 Définir la notion de positionnement et de stratégie commerciale.
- C.4.3.7 Repérer les caractéristiques des formes juridiques.
- C.4.3.8 Repérer les différentes démarches obligatoires.

Éléments du corrigé

C.1.1.1 C.1.1.5 C.1.2.1

En introduction, la candidate ou le candidat présente son secteur professionnel, sa spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles il peut être employé.

Secteur d'activité, métier recherché et type d'entreprises visées spécifiques à son diplôme.

Développement :

C.4.3.1

- Définir les valeurs et aptitudes de l'entrepreneur
 - Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre
 - Prendre des risques et oser
 - Être inventif
 - Provoquer le destin
 - Avoir confiance en soi
 - Gérer son autonomie financière
 - Savoir s'adapter à toute nouvelle situation
 - Faire preuve de patience
 - Être passionné par son projet et y croire
 - Savoir s'organiser pour optimiser son temps

C.4.3.5

- Analyser des indicateurs locaux et nationaux concernant le secteur professionnel
 - Estimer le marché au niveau quantitatif et qualitatif
 - Estimer le besoin de financement associé au projet
 - Identifier les principales sources de financement complémentaire : aides, exonérations et incitations

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2018	Code AP 1806 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 9/9

C 4.3.6

- Effectuer les demandes d'aides
 - Positionner l'entreprise sur le marché
 - Dégager la nécessité d'élaborer une stratégie commerciale
 - Repérer les principaux déterminants du choix d'une forme juridique : notions de régime fiscal et social, niveau de responsabilité

C 4.3.7 C 4.3.8

- Choisir un nom
 - Repérer les différentes démarches liées à la création d'entreprise
- Choisir le siège social de l'entreprise
- Compléter et transmettre le dossier de création au CFE
- Rédiger et envoyer les statuts au centre des impôts
- Verser le capital social à la banque si la forme juridique l'impose
- Rédiger l'annonce légale de création d'entreprise
- Immatriculer l'entreprise au RCS ou au RM.
 - Identifier l'aide potentielle apportée par l'agence pour la création d'entreprises, les centres de formalités des entreprises...

Conclusion : vous mettez en avant vos qualités pour devenir entrepreneur.